INFORMATION

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

WENDEL

DECLARANT : François de MITRY, Membre du Conseil de Surveillance INSTRUMENT FINANCIER : Actions NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition DATE DE L'OPÉRATION : 3 février 2012 DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 9 février 2012 LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris PRIX UNITAIRE : 60,72 € MONTANT DE L'OPÉRATION : 13 054 €

[&]quot;Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."